

Commission « Emploi, qualification et revenus du travail »

Réunion du 5 novembre 2020

Fiche descriptive pour une demande d'avis d'opportunité

Acemo-Covid

1. Titre

Intitulé de l'enquête	Acemo-Covid
<u> </u>	

2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative nationale ou régionale
Contenu du questionnaire	Sans lien avec un règlement européen

3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Établissement
Champ statistique couvert	L'enquête couvre les établissements des entreprises de 10 salariés ou plus. Sont exclus du champ des effectifs salariés les intérimaires et les stagiaires.
	Tous les secteurs sont couverts, à l'exception des établissements d'activité principale et de catégories juridiques suivantes :
	l'agriculture (codes APE 01 à 03) ; les activités des ménages (codes APE 97 et 98) ; les activités extraterritoriales (code APE 99) ; l'administration publique et les organismes de sécurité sociale (code APE 84 ou catégorie juridique débutant par 7).
	L'enquête couvre au final 15 millions de salariés sur les 25 millions de l'ensemble de l'économie en France métropolitaine et les DOM (hors Mayotte), au 31/12/2016.
Champ géographique	L'enquête couvre les entreprises situées en France entière hors Mayotte.

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	Enquête « Flash » Acemo pendant la crise sanitaire covid-19
URL de consultation du questionnaire	https://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/enq uetes/article/activite-et-conditions-d-emploi-de-la-main-d-oeuvre- pendant-la-crise-sanitaire
Objectifs	L'enquête vise à apprécier la façon dont les entreprises adaptent conjoncturellement leur force de travail (adaptation de la main d'œuvre, organisation sanitaire) du fait de la crise Covid en mobilisant les dispositifs mis en place par le ministère en charge

	du Travail pour les entreprises.
	L'enquête permet en outre de mesurer la variation d'activité au mois le mois et les perspectives de reprise.
Thèmes du (ou des) questionnaires	L'enquête aborde quatre thèmes :
	Evolution des effectifs et de l'activité passée et future ; Evolution des conditions d'emploi (proportions de salairiés au chômage partiel, en télétravail, etc.) ; Evolution des mesures de prévention mises en place (réorganision des locaux, masque, jauge d'accueil) ; Connaissance des dispositifs du plan de relance (aide embauche jeune, aide apprentissage, APLD).
Historique	L'enquête existe depuis avril 2020. Elle a été mise en place pour 3 mois avant d'être renouvellée jusqu'à la fin 2020.
	Le questionnaire comporte un tronc commun stable et un jeu de questions évolutives en fonction du développement de la crise sanitaire et économique.
	Les résultats de l'enquête ont permis de participer au constat conjoncturel depuis avril 2020.
Faits marquants précédentes éditions	Les entreprises considèrent cette enquête utile et le taux de réponse a été dès le début élevé. Il s'établit à 40% alors que la durée de collecte est de 10 jours ouvrés.
Concertation	Interne au service statistique publique (Insee). Le questionnaire a été présenté à l'ANDRH. Il a également été communiqué aux membres de la formation Emploi du Cnis (dont les partenaires sociaux).
Origine de la demande	La demande est d'origine ministérielle. l'enquête répondait au moment du confinement au besoin d'information sur les entreprises ayant arrêté leur activité, connaître le nombre de salariés en activité partielle et en télétravail, etc. Depuis, elle a été largement appropriée par les partenaires sociaux, les médias et la société dans son ensemble car elle permet d'alimenter le débat sur l'évolution du marché du travail dans le contexte de la crise.

Les utilisateurs des résultats, extérieurs au ministère du Travail : Insee pour sa note de conjoncture et pour les rapports des comptes des secteurs du commerce et des services.

Place dans un dispositif statistique

L'enquête mensuelle Acemo-Covid complète les enquêtes trimestrielles Acemo (activité et conditions d'emploi de la main d'oeuvre) sur le champ des entreprises de 10 salariés ou plus.

sur le thème conjoncture : l'enquête Acemo Covid est la seule source fournissant une information rapidement utilisable sur la conjoncture en temps de crise (arrêt/reprise d'activité et perspectives de reprise, ainsi que les facteurs associés et le type de difficultés rencontéres) ; les enquêtes classiques de conjoncture s'avérant peu adaptées à ce contexte exceptionnel.

Autres sources sur le thème de l'organisation sanitaire mise en place et d el'organisatin du travail :

L'enquête « EpiCov » (Étude épidémiologique de la diffusion du Sars-Cov2) menée par la Drees et l'Inserm. Elle vise à disposer d'estimations de la part de la population avant été infectée par le Covid, et des données sur les conditions de vie et les mesures de prévention, au niveau territorial le plus fin possible (départemental et grandes aires urbaines). Certaines guestions ont trait au travail (organisation du travail, télétravail, contacts physiques, transport etc.) mais sont en nombre limité et ne concernent pas les réorganisations du travail ni les risques psychosociaux au travail. L'enquête « Sapris » (Santé, pratiques, relations et inégalités sociales en population générale pendant la crise COVID-19) menée par l'Inserm. Elle vise à coupler des tests sérologiques à la passation d'un questionnaire qui documente les symptômes, les conditions de vie, les mesures de précaution, aux volontaires de différentes cohortes déjà existantes (Elfe-EPIPAGE, Constances, Nutrinet Santé, E3N-E4N). Elle comporte quelques questions sur le travail. L'enquête européenne « Living, working and COVID-19 » menée par Eurofund sur internet. Tout e européen ne de plus de 18 ans et disposant d'une connexion internet pouvait répondre à l'enquête, sur la base du volontariat. Elle vise à mesurer les conséquences immédiates de la crise sanitaire sur les conditions de vie et de travail selon différentes thématiques : conditions d'emploi, situation financière personnelle, conciliation vie professionnelle/vie familiale, santé mentale, télétravail, sécurité etc. L'échantillon total à l'échelle européenne comporte 10 000 actifs, excluant toute analyse spécifique concernant la France sur un échantillon représentatif. La plateforme « Covid » de l'enquête de conjoncture auprès des ménages (Camme) menée par l'Insee auprès de 1 600 personnes de 15 ou plus. Elle aborde guatre thèmes : les conditions matérielles du confinement (taille du logement, présence de de jardin/terrasse/cour permettant un accès

à l'extérieur), les conditions d'emploi (chômage partiel, télétravail, autres situations), la vie quotidienne à travers le temps passé à des activités et les difficultés d'organisation, enfin, les répercussions psychologiques.

Autres sources sur l'activité partielle : Les questions de l'enquête concernant l'activité partielle permettent de compléter les données administratives (demandes d'autorisation préalables et demandes d'indemnisation) pour estimer rapidement (20 à 30 jours après la fin du mois) le nombre de salariés en activité partielle, les heures chômées et les montants indemnisés d'un mois donné. Compte tenu des délais accordés aux entreprises pour déposer leurs demandes d'indemnisation, les données administratives seules ne sont consolidées qu'après au moins huit mois.

Extensions géographiques	non
Utilisateurs	Le ministère du Travail, l'Insee, la DGTrésor et des laboratoires de récherche

5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Mensuelle
Période de collecte	Chaque mois, la collecte débute le 1er jour du mois suivant celui sur lequel porte l'enquête. Une relance des établissements non répondants est réalisée 8 jours après. Les unités enquêtées ont 10 jours ouvrés pour répondre. La collecte se fera sur l'ensemble de l'année 2021.
	Les informations demandées portent selon les thèmes sur : l'ensemble du mois précédent (activité, chômage partiel,) la dernière semaine du mois précédent (répartition des salariés selon site, TT, chômage partiel, maladie, congés, droit de retrait) le dernier jour du mois précédent (effectifs salariés, difficultés économiques, accord apld, difficultés respect mesures sanitaires, connaissance mesures plan de relance) ou le futur (reprise d'activité).
Mode de collecte	La collecte s'effectue par internet (via Coltrane) depuis avril 2020

Comitologie	Ayant été créée en urgence (décision le 20 mars 2020 et début d'enquête le 1er avril), l'enquête n'a pas reposée sur une comitologie ad hoc. Le questionnaire est élaboré d'une façon transversale au sein de la Dares.
Contraintes pour l'enquêté	Pour faciliter le temps de réponse, la plupart des questions sont qualitatives et nécessite juste de se placer sur une ou plusieurs modalités parmi celles offertes. Le temps de réponse au questionnaire de l'enquête est évalué à un quart d'heure en moyenne
Coût de l'enquête	Coût en ETP : -pour un questionnaire peu modifié d'un mois sur l'autre : 1,7 ETP -pour un questionnaire significativement modifié d'un mois sur l'autre : 2,2 ETP A cela s'ajoute le coût d'utilisation de la plateforme Coltrane.
Organisme collecteur	La Dares est l'organisme collecteur via la plateforme et l'équipe Coltrane de l'Insee
Plan de sondage	L'échantillon est stratifié selon deux critères : le secteur d'activité (Naf rév. 2 en 88 positions) et la taille de l'unité répartie en 6 tranches d'effectifs.
Taille de l'échantillon	38000

6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)
Autres services producteurs	
Partenariat	Insee :Plateforme de collecte internet, contribution à la note de conjoncture

Date prévisionnelle de la
première publication

20 janvier 2021